

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 23 (1894)
Heft: 2

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ajoutons encore un grand nombre de cartes géographiques, tableau comparatif des hauteurs des montagnes du globe, etc., etc. L'instituteur y trouvera toute une mine pour les leçons de choses : un tableau représentant toutes les méthodes de greffage ; les instruments aratoires et machines agricoles ; le cheval, ses qualités et ses défauts ; toutes les machines électriques, les monnaies à refuser, etc.

Enfin les auteurs n'ont rien négligé pour faire de cet Almanach un *vade-mecum* indispensable en même temps qu'agréable. Ecoutez ce que l'on dit de la fin de notre vieux monde :

« Par suite de l'affaiblissement de sa radiation, la vie terrestre ira toujours en se concentrant vers l'équateur. Lentement notre soleil s'obscurcira. La terre réduite à la pâle clarté des étoiles, sera envahie par le froid et les ténèbres : les êtres organisés disparaîtront successivement, la vie obscure des plantes cessera, la mer gelée, n'aura plus de marée ?... »

Et cela quand ? demanderez-vous.

L'année prochaine ? Non, selon M. Tompson, un savant qui a, paraît-il, calculé cela, nous dit que la fin de notre monde n'aura lieu que dans..... dix millions d'années !

Que les instituteurs se consolent donc, ils auront le temps d'apprendre à lire à toutes les grosses têtes avant de voir arriver ce grand cataclysme !

Nous voudrions citer, citer encore, mais tout l'Almanach y passerait.

Pour terminer, nous demanderons aux curieux, s'il y en a parmi les abonnés du *Bulletin*, s'ils désirent connaître les « tics » royaux et impériaux. Les instituteurs qui en sont peut-être affligés se consolent en apprenant que leurs petits travers se retrouvent chez les rois et les empereurs.

« Le prince de Galles cligne de l'œil gauche en parlant. — Le prince Edouard, son fils, passe souvent un doigt sous le menton. — L'empereur Guillaume tire sa moustache avec énergie ! — Le roi Humbert la caresse doucement. — L'empereur d'Autriche fait bouffer ses favoris. — Le tzsar se passe la main sur le sommet de la tête. — Le kélive remue la jambe gauche. — L'archiduchesse Marie-Thérèse ne peut parler sans tirer une petite boucle qu'elle a au-dessus de la tempe gauche. »

Jean FURET.

II

Il vient de se fonder, à Vevey, sous le nom de **Argus de la Presse suisse**, une Agence (analogue à celles existant déjà dans plusieurs pays) qui promet de lire tous les journaux de la Suisse pour pouvoir indiquer et procurer à ses correspondants tous les numéros de journaux où, soit un personnage, soit un sujet les intéressant sera cité.

Nous ne doutons pas du succès de cette entreprise, utile surtout aux compilateurs et à ceux qui désirent collectionner tout ce qui a paru sur un sujet quelconque

CORRESPONDANCES

I

Du Valais, le 3 janvier 1894.

Notre vie scolaire est si monotone que je n'ai aucun fait saillant à vous relater.

L'honorable Directeur de l'Instruction publique commence à s'occuper, paraît-il, de la revision de notre loi scolaire. C'est ce thème qui est soumis à l'étude des conférences d'instituteurs pour cette année. Notre loi a en effet besoin d'être remaniée sous plusieurs rapports. Elle date déjà de 1873. Il y a donc vingt ans qu'elle est en vigueur. Depuis cette époque, que de progrès ne se sont-ils pas réalisés dans tous les cantons de notre chère Suisse, que d'efforts, que de sacrifices n'ont-ils pas été faits en faveur des enfants du pays ! Notre canton, pas plus que les autres, n'est resté inactif. S'il a marché à pas lents, il est au moins toujours allé de l'avant et c'est certainement un des cantons qui a fait le plus de progrès depuis une vingtaine d'années. Les examens des recrues en font foi. Malgré cela, il va sans dire que ce n'est pas encore le moment de se croiser les bras. De nouveaux efforts sont nécessaires pour nous maintenir ; car, qui n'avance, recule, nous dit un proverbe. Ceci est surtout vrai dans les questions d'instruction.

Aussi, dès la mise en vigueur de la Constitution fédérale qui nous régit, le nombre des cantons qui n'ont pas modifié leur législation scolaire est bien petit. Dans notre Suisse romande, notre loi scolaire est bien la plus ancienne après celle de Berne. Le nombre d'arrêtés, qui ont été portés ultérieurement, est une preuve évidente du besoin où nous sommes de reviser notre loi.

Les traitements des instituteurs sont tout à fait insuffisants et ne sont plus en rapport avec les sacrifices qu'un jeune homme doit faire pour devenir maître d'école et le travail qu'on exige d'un instituteur. Chaque année presque c'est une nouvelle mesure qui est prise, de nouveaux sacrifices qu'on exige de l'instituteur, sans trop s'inquiéter de sa position matérielle. Aussi il va sans dire que nos législateurs profiteront de l'occasion pour augmenter d'une manière ou d'une autre nos trop modestes traitements. Il serait même à désirer qu'on tint compte des années de service, comme cela a, du reste, lieu presque partout. Ce serait, croyons-nous, le meilleur moyen de retenir longtemps dans l'enseignement nos instituteurs qui quittent hélas ! pour la plupart, beaucoup trop vite leur carrière. Ceux qui blanchissent sous les harnais sont bien clair-semé.

On comprend que bon nombre, trouvant des positions plus lucratives, quelque chose de moins précaire, se hâtent de quitter l'école. Pourtant un instituteur qui a réellement la vocation de l'enseignement, acquerra, avec l'expérience, un double mérite et obtiendra presque toujours dans son enseignement des résultats supérieurs à ceux de ses débuts. C'est pour cette raison qu'il est du devoir de l'Etat de retenir en fonction le plus longtemps possible les bons maîtres. Pour atteindre ce but, un des meilleurs moyens est certainement de tenir compte des années de service dans l'augmentation des traitements.

R.

II

Dernière épître au NOUVEAU CENSEUR

Je devrais, mon digne adversaire,
Vous féliciter chaudement ;
Mais vous répondre est nécessaire :
Je le fais sans retardement.
Le sujet, certes, ne mérite
Point les honneurs d'un long débat ;

Je vois de plus qu'il vous irrite
Et voudrais cesser le combat.
Mais avant de quitter l'arène,
De remettre l'arme au fourreau,
Que je vous offre mon étrenne
A l'occasion de l'an nouveau !

Veillez, Monsieur, si ma réplique
Vous rend irascible et nerveux
Et déchaîne votre colique
Agréez mes pleurs et mes vœux !
J'admire votre savoir-faire :
Dans le feu de la discussion
Vous vous gaussez de l'adversaire
Pour écarter sa conclusion.
Puis vous filez par la tangente
Quand vous êtes dans l'embarras :
Manière fort intelligente
De se tirer d'un mauvais pas !
Permettez-moi donc de vous dire
Qu'il faut en tout débat loyal
Bonnes raisons pour contredire
Sans cesser d'être jovial
Voyons, censeur, dois-je vous

[croire ?

Est-ce votre dernier atout
Que cette invraisemblable histoire
Que ce conte à dormir debout ?
Et vous osez sans badinage
Parce que le vélo maudit
Fit le malheur d'un seul ménage
Jeter sur nous le discrédit !
Le pauvre eut-il avant l'orage
Du régent rempli la fonction,
Qu'il confirmerait cet adage :
Point de règle sans exception !
Ce trait que l'envie décoche,
Vous en conviendrez, porte à faux ;
Aussi plus d'un vous le reproche
A Montbovon comme à Belfaux.
De notre caisse de retraite
L'honorable administrateur
En secret soupire et s'inquiète
De votre imprudence, ô censeur !
A l'heure où le désir s'exprime
De revoir en notre faveur
La loi qui accorde une prime
Au pauvre et vieil instituteur,
Pourquoi donc faut-il qu'un zoïle
Ait par sa plume compromis,
A propos de cause futile,
Le projet de nos vrais amis ?
C'est, je le dirai sans ambages,
Une maladresse sans nom
Qui, du premier des personnages
Détruirait l'illustre renom.
Si notre corps pédagogique
De vos boutades irrité
Vous souhaitait longue colique,
Ce sort, vous l'auriez mérité !
Puisqu'avec Caton l'inflexible

Vous vous plaisez à censurer,
Contre tout fait répréhensible
Essayez de vous mesurer !
Vous trouverez toujours matière
Pour l'article le plus grincheux
Dans les écrits noirs de poussière
Du solitaire du « Gros creux ».
Stigmatisez l'excès du boire,
L'enraciné travers de ceux
Qui ne manquent aucune foire,
L'abus des cartes et des jeux !
Cinglez de votre ardente verge,
Sans vous lasser de ce fardeau,
Le coûteux séjour à l'auberge
Et de la ville et du hameau !
Haro sur la vieille routine
Qui résiste encore à l'effort
De ceux grâce à qui s'achemine
Notre école vers l'âge d'or !
Pourfendez avec héroïsme
Les nouveaux travers du régent ;
En avant le don-quistisme !
Hourra ! sus aux moulins à vent !!!
J'ai beaucoup ri, je vous l'assure,
De vos réflexions sur mes vers
Que parfois rimes ou mesure
Font babiller tout de travers.
Mais si j'allais suivre l'exemple
Que vous me donnez aujourd'hui,
Combien ma mission serait ample
Et que grand serait votre ennui !
Bah ! ces ingrats procès de forme
Ne doivent plus nous arrêter :
Que sont-ils devant la réforme
Que « le censeur » va décréter !
Votre bon mot sur mon postère
Désopilera bien des fous.
J'y répondrai, malin compère,
Crainte d'être en reste avec vous,
Que si grâce au vélocipède
Nous voltigeons comme l'oiseau
Quelqu'un patauge en palmipède
Cahin-caha dans le ruisseau.
Mes compliments à votre père :
Je comprends qu'on ait éconduit
De l'église et du presbytère
Ce marguillier trop érudit !
Et maintenant tirons l'échelle ;
Echangeons sincère « au revoir » ;
Puis retournons où nous appelle
La voix austère du devoir.

Ce 5 janvier 1894.

RAPSEDE.